

Techniques d'influence dans une situation interactive : l'exemple du discours de Gabriel Attal, Premier ministre français

Racha Mohamed Mahmoud Mohamed*

Rmm02@fayoum.edu.eg

Résumé

Dans cette étude, nous nous préoccuons d'analyser les différents arguments et de saisir pleinement les particularités propre au discours de G. Attal, Premier ministre français, prononcé le 31 janvier 2024, déclarant sa politique générale au Sénat. Notre attention porte sur la dimension argumentative de certains outils langagiers comme le pronom personnel et l'anaphore de certains termes et expressions. Nous essayons de déterminer les procédés dont se sert le locuteur lorsqu'il fait face à telle ou telle situation. Comment le locuteur réussit à imposer à ses interlocuteurs certains faits et à placer au premier plan les états de choses qui occupent généralement les citoyens, comment la légitimité et la crédibilité du locuteur s'avèrent indispensables à une adhésion évidente, comment l'interaction traduit une forte possibilité d'influence et comment le fait d'être un ex-ministre influe sur la validité du discours. Nous étudions les traces d'un discours prescriptif et d'un contre-discours et le potentiel argumentatif de certaines désignations évaluatives. Il nous paraît essentiel d'aborder le plan rationnel ainsi que le plan pathétique de sa politique. L'effet argumentatif de vanter les valeurs suprêmes de la France, en l'occurrence, la souveraineté et l'activité et le travail attire notre attention. L'analyse donne à voir que les propriétés discursives contribuent directement et fortement à la manière de sa réception et que la double relation, horizontale et verticale, entretenue avec son auditoire apporte de plus sur le niveau de conviction. Attal possède une façon expressive de parler : des expressions reprenant les légendes grecs et des expressions imagées. Pourtant, les chiffres et les pourcentages constituent une façon concrète de parler. L'image de soi contribue à renforcer son pouvoir d'influence. Celui-ci repose sur l'émotion ainsi que sur la raison.

Les mots clés: Discours- pouvoir d'influence- légitimité et crédibilité- interaction

* Faculté des Lettres, Université du Fayoum.

Introduction

Le langage est noué à l'action. Tout acte de langage est destiné à des fins d'influence : « les deux partenaires sont liés par une visée d'influence, l'hypothèse générale étant qu'on ne parle jamais pour seulement s'exprimer mais pour tenter d'obtenir quelque chose de l'autre, d'agir sur le monde à travers lui, ou tout simplement de mettre ce dernier dans son propre univers de discours. »(Charaudeau, 2023 :7). En général, la prise de parole est une prise de pouvoir. En d'autres termes, l'acte d'énoncer un discours confère un certain pouvoir d'influence à son locuteur. Butler J. attribue aux mots une efficacité magique.¹ Dans cette optique, tout individu, dès qu'il parle, se présente en tant que détenteur d'un pouvoir.

Cette étude porte sur l'analyse du discours de Gabriel Attal, Premier ministre français. Ce discours est prononcé à l'Hôtel de Matignon, le Mercredi 31 janvier 2024 où il déclare sa politique générale et les grandes priorités de son gouvernement. La prise de parole du Premier ministre s'articule autour de plusieurs thèmes : la crise agricole, ce qui exige un discours de gestion de cette crise, avec un ensemble de mesures à destination des agriculteurs ; beaucoup de développements sur l'identité nationale, les problèmes écologiques, la réforme de l'assurance chômage et la réforme des

¹ Cf. Butler J.(2004) *Le pouvoir des mots : politique du performatif*, Paris : Éditions Amsterdam, p.126.

retraites ; la logique sécuritaire et les mesures punitives qui en découlent sont fortement défendues; la protection des élus locaux et l'amélioration de leur statut constituent un axe d'intérêt. Pourtant, les réformes dont il est question ne nécessitent pas beaucoup de nouveaux textes de loi.

Le choix de ce discours nous semble fondamental pour deux raisons. La première est qu'il est énoncé devant le Sénat et la seconde est qu'il présente le plan d'action du Premier ministre. L'importance de ce discours est donc due à son auditoire et à son contenu. Le locuteur y est censé rappeler des données concrètes, basées sur des expériences plus ou moins immédiates et en même temps rendre accessibles certaines notions et valeurs abstraites. De même, il est évident qu'il avance une panoplie d'arguments en faveur de sa politique. D'ailleurs, cet univers discursif exige la mise en évidence de certaines actions et la mise en garde contre d'autres actions. Il contient des atténuateurs et/ou des termes déplaisants à charge d'agressivité. L'étude du fonctionnement discursif permet d'accéder plus facilement à sa compréhension. Ce fonctionnement mérite donc un double intérêt. Ce type de discours possède une expressivité plus forte qui s'ajoute au pouvoir d'influence. Ce pouvoir s'exerce de différentes manières. Ainsi, dans cette étude, nous nous intéressons pleinement à saisir cette puissance verbale.

En général, l'activité argumentative varie selon le type de l'interaction, les attitudes des interlocuteurs et les enjeux déterminant la situation. Les procédés utilisés par le locuteur

peuvent d'une manière ou d'une autre faire réussir l'acte de communication. Les motivations et les besoins de l'interlocuteur imposent le type d'argument avancé. Dans cette sphère discursive, le locuteur est censé convaincre le public restreint, les sénateurs dans ce cas-là et le public large, à savoir tous les Français. Dans cette étude, nous essayons de répondre à un certain nombre de questions : Comment faire passer son message ? Comment renforcer son impact ? Comment obtenir le "oui" de son interlocuteur? Comment obtenir son approbation sans imposer ou sans donner l'impression d'imposer?

L'analyse vise à montrer les divers arguments dont se sert le locuteur afin de défendre son point de vue et à élucider les rapports qu'entretiennent les différents arguments entre eux. Un énoncé n'est pas en soi un argument ou une conclusion. C'est à l'intérieur d'une séquence argumentative et au regard d'un autre énoncé, qu'il pourra être caractérisé comme tel. Ainsi, « les ressorts d'une argumentation ne sont presque jamais complètement explicites. Pour dégager un schème argumentatif, nous sommes obligés d'interpréter les paroles de l'orateur, de suppléer les chaînons manquants ». (Perelman, et Olbrechts- Tyteca, 2008: 251). En fait, la notion de techniques reflète l'effort déployé. Nous essayons d'analyser les stratégies qui servent à mieux impliquer l'interlocuteur, le rendre concerné, favorable davantage à la thèse avancée et à lui donner envie de poursuivre le discours.

S'inscrivant dans le cadre méthodologique de l'analyse du discours, cette recherche vise à étudier les marques d'une bonne interaction et les indices d'un contre-discours. Nous observons notamment les procédés de conviction et de persuasion. Notre intérêt porte également sur les moyens permettant au locuteur de se montrer défenseur de plusieurs causes. L'analyse compte repérer les instruments garantissant l'élaboration d'un discours crédible et valide. Le choix du pronom personnel et la reprise de certains lexèmes suscitent vivement notre attention. Nous proposons une analyse du recours aux valeurs communes. Nous souhaitons dégager les caractéristiques discursives d'Attal. L'étude incite à approfondir l'analyse de l'usage des évaluations axiologiques. Elle s'oriente finalement vers le positionnement du locuteur vis-à-vis de son discours et de ses interlocuteurs en passant en revue les diverses modalités dont il se sert : déontique ou épistémique.

Le Premier ministre réussit à faire passer son message et ses propositions grâce à diverses techniques. Nous allons les présenter en détails.

1. Entrée en scène et clôture réussies et interactives

Ce qui prime dans cette étape d'analyse, c'est comment le locuteur se montre chaleureux et empathique et établit un climat d'écoute. En fait, être écouté c'est la clé pour convaincre. Les premières minutes sont très importantes pour réaliser un degré très élevé d'impact, elles déterminent la tonalité du discours et créent

une bonne impression. Nous constatons qu'Attal entame son discours par l'interpellation de son interlocuteur : « Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Sénateurs ». Cette forme d'interpellation, termes d'adresse(Monsieur- Mesdames-Messieurs)suivis de leur statut socio-professionnel, assure la fonction d'une salutation. Ces rituels « permettent d'assurer en douceur l'entrée en interaction »(Kerbrat-Orecchioni, 2005 :243). Ces formules ont une double fonction. D'un côté, une fonction organisationnelle et encadrante marquant le début de l'échange ; grâce à ces mots, le discours proprement dit s'engage. De l'autre côté, une fonction rituelle servant à satisfaire aux exigences de la politesse. ² Ce commencement sert de base à ce qui suit et crée une ambiance conviviale.

Attal réactive l'interpellation de son public par le biais de la deuxième personne du pluriel, *vous*, en mettant le point sur le travail collectif et la représentation de toute la patrie : « M'adresser à vous, c'est m'adresser à tous nos territoires, de l'Hexagone et des Outremer, dans leur unité et dans leurs singularités. M'adresser à vous, c'est aussi affirmer la volonté du Gouvernement de travailler et de construire en commun ». Dans cet énoncé, l'accent est mis sur le trait de la représentativité de tout un territoire et de tout un peuple.

² CF.Kerbrat-Orecchioni C.(2005) *Le discours en interaction*, Pais : Armand Colin, p.243.

Il les interpelle encore en ayant recours à la même formule d'ouverture donnant ainsi l'impression de recommencer son discours : « Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Sénateurs ». Il se sert après de « Mesdames et Messieurs les Sénateurs » et encore de la même formule : « Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Sénateurs », « Mais, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Sénateurs, je le sais, il reste beaucoup à faire ». Relancer le discours possède un effet positif sur la qualité de sa réception. Cette technique constitue une arme ; elle garantit une atmosphère de convivialité et de partage. Elle met le point sur la dimension de communiquer quelque chose, c'est comme si le locuteur voulait véhiculer ce message auprès de ses interlocuteurs : je suis content de vous voir, de prononcer ce discours, etc. D'ailleurs, il y a le réflexe d'une réciprocité considérable. Parfois, réactualiser la formule d'interpellation contribue à introduire un nouveau axe de son plan d'action : « Mesdames et Messieurs les Sénateurs, notre troisième priorité, c'est de débureaucratiser la société ». Ce procédé maintient donc un haut degré d'attention et marque facilement le passage d'un axe à l'autre.

Après avoir présenté en détails les trois axes: désmiscardiser, déverrouiller et débureaucratiser, le Premier ministre interpelle de nouveau son auditoire tout en récapitulant ce qui a été énoncé : « Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Sénateurs, nous allons déverrouiller, désmicardiser, débureaucratiser, dans un seul objectif ». Cependant, l'ordre des trois piliers se trouve inversé. Au

début, c'est « nous agirons autour de trois piliers : démiscardiser, déverrouiller, débureaucratiser ». Cette formule d'interpellation sert donc à rappeler et à répéter les points essentiels de ces divers axes. Cet ordre inversé pourrait être une invitation à les examiner de nouveau et à passer en revue ses faits dans la mémoire. La même formule figure encore lorsque Attal aborde un nouveau dossier comme c'est le cas pour celui de la santé et de l'éducation « Mesdames et Messieurs les Sénateurs, Je pense à notre système de santé », « Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les sénateurs, Le réarmement de nos services publics, c'est le réarmement de notre école ».

Toutes ces formules possèdent une fonction phatique. Elles visent à s'assurer de la bonne interaction et de l'attention des interlocuteurs et à diminuer l'effet d'un différend s'il existe au niveau de la forme et du fond pour valider son discours et plus précisément les décisions touchant à l'avenir de la France. Le locuteur veut que ceux-ci soient toujours attentifs pour garantir le décodage de son message. Cette attention constitue donc un défi à Attal. Moins le public est indifférent et insensible, plus le message passe facilement. D'ailleurs, par ce procédé, le locuteur cherche à conférer à lui-même l'image de quelqu'un qui prend soin de son interlocuteur et qui veille à son intérêt, ce qui renforce l'acceptabilité de la thèse qu'il défend. Autrement dit, il cherche à mettre son auditoire dans une disposition interactionnelle favorable à

sa politique dans une finalité de la suivre. Dans cette perspective, l'interaction et la validité du message sont indissociables.

Comme le discours s'ouvre sur le rituel de politesse, il se termine ainsi : « Je vous remercie ». Cette formule de clôture est accompagnée d'une fin enthousiaste : « de grands défis nous attendent. Ensemble, je vous propose de les relever et de faire briller la fierté française ». Les derniers mots constituent non seulement la séquence de la clôture mais également ils sont toujours très importants ; ils résument souvent le message clé destiné à l'interlocuteur. Ils contiennent des actes valorisants et les marques d'estime tel que le remerciement comme c'est le cas de ce discours.

2.Légitimité et crédibilité

2.1.Etre légitime

Pour être écoutée, la personne devrait avoir une reconnaissance sociale, à savoir une légitimité. Etre doté ou jouir d'une légitimité incontestable est pris pour une sorte de fascination irrésistible. La légitimité confère une certaine puissance au locuteur. Elle peut être attribuée par diverses sources : une institution, une position de responsabilité, un statut juridique, des titres honorifiques ou une autorité de savoir ou de savoir-faire. Comme le formule Charaudeau, « C'est une position attribuée par un système d'organisation sociale qui est reconnu par tous les membres de la société. La légitimité se soutient donc d'une reconnaissance et d'une croyance collective »(2015 : 3). En tout cas, « le mécanisme par

lequel on est légitimé est un mécanisme de reconnaissance, par le corps social, du droit à agir au nom d'une valeur qui est acceptée par tous. »(Ibid.)

La prise de parole exige que le locuteur soit reconnu par son interlocuteur comme étant justifié à le faire. Cette reconnaissance est considérée comme une sorte d'autorisation à la parole dans l'espace public. Dans cet énoncé, « j'y ai tenu comme ministre des Comptes publics, comme ministre de l'Éducation nationale. J'y tiens aujourd'hui comme Premier ministre, et nous le ferons avec l'ensemble de mon Gouvernement », le locuteur fait valoir ses expériences en tant qu'ex ministre de l'Education nationale et des Comptes publics. Il s'agit donc d'une légitimité à la fois institutionnelle et professionnelle. Il en résulte une légitimité qui permet d'exercer le pouvoir, de proposer des idées et de les prendre pour valides au nom d'un long travail dans ce secteur. Alors, le locuteur joue sur la force de l'expérience pour faire adhérer les interlocuteurs à ses idées qui pourraient être attrayantes d'après ce point de vue. En d'autres termes, la légitimité est fondée sur des valeurs pratiques. Celles-ci réussissent à leur imposer sa parole et à les obliger à entrer dans son univers discursif. Le locuteur paraît investi d'une reconnaissance et d'une performance particulières et il en présente les indices : « un acte de langage tire son effet d'influence, à la confluence de la position de pouvoir que la situation de communication accorde au sujet et de celle qu'il se construit lui-même. »(Charaudeau, 2023 :7). En gros, cette légitimité, instaurée

dans un sens asymétrique, impose un certain rapport d'autorité et de domination, même symbolique, entre locuteur et interlocuteur.

D'ailleurs, sa légitimité est due au mérite et à l'expertise de son équipe du travail. Attal insiste beaucoup à faire valoir, à afficher des expériences notables et à montrer qu'il s'agit d'anciens sénateurs, élus locaux et maires qui sont dotés de la connaissance du métier, des compétences politiques, de la passion et de l'engagement pour la patrie : « Au sein de mon équipe(...) je compte des Sénateurs, anciens ou élus de cette Chambre. Je compte des maires, qui savent l'engagement, la passion mais aussi les contraintes qu'exige ce mandat. Je compte des élus locaux, j'en suis moi-même un depuis 10 ans, qui aiment leurs territoires comme ils aiment notre pays, et veulent s'engager pour lui. Ensemble, à la tête de cette équipe, je viens devant vous prêt à m'engager ». Dans cet énoncé, nous constatons un certain rapport de force, une domination linguistique et une force qui s'imposent au niveau de la pratique politique grâce à cette expérience. Cet énoncé repose sur la prémisse : « pour bien faire quelque chose, il faut en avoir une certaine pratique ». Le locuteur met en valeur l'amour patriotique d'où la figuration des termes tels que « passion » et « aiment ». Pourtant, cet amour ne suffit pas mais il faut encore du travail et de l'engagement.

En outre, la reconnaissance des ex-Premiers ministre est d'une manière ou d'une autre un procédé visant la reconnaissance de son statut actuel en tant que Premier ministre : « Cette ambition, c'est

celle portée par le Président de la République et les gouvernements d'Edouard PHILIPPE, Jean CASTEX et Elisabeth BORNE depuis 2017. C'est celle que portera mon Gouvernement ». Dans cet énoncé, le locuteur cherche à s'enchaîner à ses prédécesseurs tout en prenant la suite de la même ligne d'action, dite macronnienne : mêmes ambitions, mêmes motivations et mêmes orientations. Ses propositions et projets viennent à la suite de tout un travail déjà entamé par ses précurseurs. Alors, il ne parle pas en son propre nom mais derrière lui, il y a toute une équipe savante qui a déjà ouvert de nouvelles perspectives.

2. 2. Etre crédible

Il y a une relation symétrique entre la crédibilité et le pouvoir d'influence : « pas de crédibilité, pas d'influence ! La condition *sine qua non* pour espérer convaincre, c'est d'être crédible aux yeux de son interlocuteur. Plus une personne est reconnue comme crédible, plus le message qu'elle livre aura de l'effet sur ses interlocuteurs. » (Nivoix et Lebreton, 2013 :11). En effet, la crédibilité est une garantie de la poursuite du discours ; si nous croyons à quelque chose, nous avons envie de le poursuivre. Elle s'articule autour de divers éléments : l'expertise, les études, les chiffres et les pourcentages. Pourtant, certains soulignent que « la crédibilité est en fonction du regard d'autrui. C'est une valeur subjective accordée par les autres à partir de leurs critères et en fonction de leur perception » (*Ibid.* : 12). Les données chiffrées et les pourcentages sont remarquables dans : « Aujourd'hui, les résultats arrivent : le

chômage est à son niveau le plus bas depuis 25 ans, 2 millions d'emplois ont été créés et notre industrie revient », « Le rythme de baisse de nos émissions de gaz à effet de serre a été multiplié par 5 depuis le début du premier quinquennat et nous avons bâti, ces derniers mois, une planification écologique inédite, secteur par secteur », « Agir pour le travail, c'est résoudre ce paradoxe qui veut qu'avec un chômage autour de 7%, il reste des centaines de milliers d'emplois non-pourvus sur le territoire », « Nous avons obtenu des avancées en 2023 et le nombre de branches concernées avait baissé de moitié », « Cependant, avec l'augmentation du SMIC au 1er janvier, une majorité de branches a désormais des minima en-dessous du SMIC ». Ces chiffres nous inspirent confiance plus grande et plus prompte sur toute les questions abordées. Les énoncés déjà cités affirment que le locuteur a recours à des procédés vérifiables pour conquérir la crédibilité : avancer des faits, s'appuyer sur des sources externes et fiables comme les rapports d'expert, les statistiques sérieuses, etc. Il se montre même impliqué dans les projets et les plans présentés. Deux remarques attirent notre attention quant à ces pourcentages. D'une part, le locuteur utilise le procédé de l'hypotypose. Celui-ci consiste à présenter ce dont il parle de façon vivante, réaliste et détaillée pour le rendre présent au récepteur, c'est pourquoi il a recours à des dates référentielles. De l'autre, il joue sur le principe du degré et du nombre. Il favorise ce qui concerne beaucoup de personnes, ce qui justifie le recours à des procédés quantitatifs. Pourtant, dans certains cas, il se contente

d'utiliser des expressions de quantité comme « une majorité » sans donner des pourcentages beaucoup plus précis.

3. Toucher la raison et le cœur de l'interlocuteur

A travers son discours, le locuteur cherche à provoquer chez ses interlocuteurs un certain type d'émotion soit positive, soit négative : crainte, espoir ou admiration. Il présente en même temps des faits, des chiffres et des sources fiables. Il insiste encore sur la rigueur des idées proposées en avançant divers arguments. D'un côté, il prend appui sur les motivations et les besoins de l'interlocuteur. De l'autre côté, il joue sur les points communs : mêmes valeurs, mêmes axes d'intérêt tout en s'appuyant sur des bases communes et en faisant allusion à des faits ou à des événements qui les touchent. Il se trouve également à la recherche des éléments porteurs d'autorité. Beaucoup de mesures sont présentées de manière simple quant à leur application ainsi qu'à leur proposition.

3.1. Plan rationnel de sa politique

Pour présenter sa politique, il s'appuie sur

3.1.1. Argument d'autorité :

Nous remarquons qu'il ouvre son discours sur une citation d'un ancien sénateur : « « Lorsque le Sénat est faible, la République est faible. Lorsque le Sénat est fort, la République est forte. Et lorsqu'il n'y a pas de Sénat, il n'y a plus de République. » Ces mots

sont ceux du recteur Prélôt, homme de droit, de convictions et sénateur aux premières années de notre Ve République ». C'est une façon indirecte de reconnaître ses interlocuteurs et d'assurer leur légitimité. Il s'agit d'une source fiable et irréfutable. Cette fiabilité suit un schéma montant : homme de droit, de conviction et ce qui compte le plus est qu'il est sénateur au même pied d'égalité que ses interlocuteurs. Cette citation se présente sous une forme analogique ; il y a un rapport symétrique entre la force du Sénat et celle de la République. Cette mode de présentation sert à renforcer et à magnifier la position conférée au Sénat et aux sénateurs. D'ailleurs, le rapport Sénat/République vise à développer une ligne argumentative et à proposer des suites possibles tout en faisant plaisir aux sénateurs vu leur rôle majeur. Le pouvoir d'influence réside dans le fait de bien choisir un sénateur comme eux et dans le lien maintenu comme indissociable entre République et Sénat dans une situation de parole publique, fortement codifiée. Par ce procédé, il cherche à provoquer ou plutôt à accroître l'adhésion des sénateurs aux thèses qui seront proposées afin d'obtenir leur assentiment : « une argumentation efficace est celle qui réussit à accroître cette intensité d'adhésion de façon à déclencher chez les auditeurs l'action envisagée (action positive ou abstention), ou du moins à créer, chez eux, une disposition à l'action, qui se manifeste au moment opportun » (Perelman, et Olbrechts- Tyteca, 2008:59).

En effet, cet intérêt porté au public n'est guère étonnant parce qu' « une argumentation est toujours construite en fonction

d'un auditoire particulier ; c'est par rapport à lui qu'elle prend sens, et c'est cette prise en compte qui peut lui permettre de prétendre à une efficacité » (Amossy, 2012 : 67). De même, pour que le discours argumentatif réussisse, il doit faire écho à un point de vue déjà présent chez le destinataire. D. Maingueneau formule que « le public n'est pas convaincu par les arguments avancés, mais par l'énonciation même de ces arguments par tel discours, c'est-à-dire par l'univers de sens auquel renvoie ce dernier. »(1984 :126).

Dans l'analyse d'un discours argumenté, l'adaptation à l'auditoire invite à rechercher, dans le discours, les traces marquant la prise en compte d'un auditoire, d'où la figuration de l'adjectif possessif « notre » : « notre Ve République » dans les premières lignes de son discours. Ce choix dénote le partage ; le locuteur ainsi que l'allocutaire représentent une entité inséparable voire même une autorité. Alors, le locuteur s'attribue et jouit d'un pouvoir, à savoir celui de la collectivité.

3.1.2.Règle de justice

Evoquant la colère et la souffrance des agriculteurs « Le cri de colère exprimé par nos agriculteurs ces derniers jours », Attal se sert de la règle de justice selon laquelle il faudrait appliquer un traitement identique à des êtres ou à des situations relevant d'une même catégorie. Le locuteur l'annonce à plusieurs reprises : « je veux répondre aux inquiétudes de nos compatriotes, une à une, sans exception ». L'agriculteur comme tout autre citoyen mérite donc

l'intérêt. En d'autres termes, tous les membres d'une même communauté doivent être traités selon les mêmes règles et le locuteur en donne la bonne raison tout en mettant en jeu l'intérêt suprême de la patrie : « La France est une grande patrie agricole. L'agriculture fait partie de l'âme de notre pays. Elle fait partie de nos racines et notre héritage ». De même, suivant la même ligne politique que le président, Macron, il y a une mise en avant de la valeur de tout type de travail, en particulier le travail agricole : « Ils [les agriculteurs] sont le visage du travail et du dévouement. Ils ne connaissent ni vacances ni véritable repos ». Ainsi, ils devraient avoir une rémunération convenable à leurs efforts, or ce n'est pas le cas. Ce qui constitue un défi pour le gouvernement.

Attal se sert d'un jeu de mot s'appuyant sur l'origine lexicale du lexème paysan et la ressemblance orthographique des deux termes pays et paysan : « Et si les mots pays et paysan se ressemblent tant, c'est parce que l'un ne va pas sans l'autre ». Cette sorte de paronymie (deux mots ont un signifié différent et un signifiant voisin par des phonèmes intervertis, différents ou par un phonème supplémentaire)³ souligne le rapport indissociable de la France et de l'agriculture ; il est impossible d'imaginer l'une sans l'autre.

Il cherche à assurer une certaine égalité sociale en adoptant comme slogan « Il faut desmicardiser la France ! ». Le choix de ce verbe est très significatif. Il fait appel au SMIC. Desmicardiser la

³ Cf. Dumarest D. et Morsel M. (2005) *Le chemin des mots*, Presses Universitaires de Grenoble, p.170.

France, c'est mener ou imposer une politique poussant les employeurs à augmenter les plus bas salaires. « Je veux que le travail paye plus et paye mieux, notamment pour nos concitoyens des classes moyennes» et encore « le travail paie plus et toujours mieux que l'inactivité ». Il lutte contre la bureaucratie : « Je veux débureaucratiser notre pays ». Nous constatons cette règle de justice pour les fonctionnaires ainsi que pour les indépendants tout en exigeant les mêmes réformes quant au salaire et en assurant une rémunération attractive. Par cette technique, il vise à promouvoir l'activité et à faire entrer ceux qui sont exclus dans le marché du travail.

Quant à la réforme médicale, Attal fait valoir ce principe d'égalité et de justice pour le nombre des consultations perdues par des mesures de sanction « nous allons faire payer ceux qui ne se présentent pas aux rendez-vous médicaux sans prévenir ». En d'autres termes, le locuteur propose une règle de trio : quand on ne vient pas et qu'on ne prévient pas, on paye. Par cette façon, il garantit la qualité du service médical, présenté dans le temps approprié au lieu d'attendre plus longtemps. En outre, lutter contre le désert médical permet et améliore l'accès à des soins de santé à tous les citoyens dans les villes ainsi que dans les villages. Il maintient comme principe à chacun la même chose. Les citoyens sont classés selon les règles d'équité : « C'est une angoisse de nos concitoyens, notamment dans la ruralité, dans les petites villes ou dans les villes moyennes ».

3.1.3.Cause à effet

Le locuteur affirme tout d'abord que « je serai un Premier ministre de terrain, à la tête d'un Gouvernement de terrain. » puis il donne les raisons de cet état de fait: « ma méthode sera simple : dialoguer, écouter et décider. Décider des mesures claires et compréhensibles. Décider pour que les choses changent vraiment, toujours, pour les Français ». L'ordre se trouve ainsi renversé effet - cause. Ce qui compte, d'après ce point de vue est la conséquence, évidemment positive. Il s'agit donc d'une argumentation pragmatique, c'est-à-dire d'une argumentation par les conséquences positives ou négatives. Dans cet énoncé, l'évaluation de l'acte de décider repose sur l'évaluation de ses conséquences favorables. Celles -ci invitent les interlocuteurs à adopter la même ligne d'action. Elles constituent donc le meilleur moyen de s'approprier leur accord. Attal vise à contraindre l'interlocuteur par l'invocation des conséquences désirables : gouvernement de terrain, des décisions efficaces et lucides.

Pour faire accepter son plan d'action, il se sert de l'argumentation par les conséquences négatives, qui vise à dissuader toute autre proposition qui va à l'encontre de celle d'Attal. Toute autre proposition serait regrettable et négativement jugée: « crainte du recul et de l'éloignement, pour la santé, l'éducation, la sécurité, pour toutes les procédures du quotidien. La crainte du déclin, de services publics qui ne seraient plus à la hauteur ». Dans l'énoncé susmentionné, le locuteur joue sur la peur d'une conséquence

néfaste, au cas de la non application de sa politique, pour faire adopter sa ligne d'action. Nous y constatons le recours au vocabulaire relevant du désastre et de la rétrogression : recul et déclin. Les deux lexèmes sont à peu près deux synonymes qui mettent le point sur la régression et la rétrogradation de tout service public. Celles-ci présentent donc l'avertissement et la sanction possibles face à tout écart, voire même à toute modification de sa politique. La proximité pèse sur la dimension d'influence ; le locuteur favorise les sujets proches et chers à tout citoyen comme la santé, l'éducation et la sécurité parce que les sujets lointains ne mènent qu' à l'indifférence. D'ailleurs, la répétition de « crainte » accentue cette influence.

Le locuteur avance un exemple tangible de la méthode martelée par lui : « à l'écoute des Français, des forces politiques, des partenaires sociaux, des élus locaux et de nos concitoyens, j'ai écouté et bâti des réponses ». Dans cet énoncé, nous constatons que les éléments énumérés se trouvent au même pied d'égalité, quant à l'intérêt porté, grâce à la conjonction de coordination « et ». Il est question des cas de symétrie. En fait, les éléments coordonnés possèdent généralement la même nature et la même fonction. Ainsi, les unités coordonnées sont au même niveau d'importance. Pourtant nous avons l'impression que l'énumération va du général au particulier.

3.2. Plan affectif

3.2.1.Registre émotionnel

Certains procédés évaluatifs, appliqués à un événement ou à une situation, constituent des invitations à éprouver une émotion donnée. Il s'agit soit d'une évaluation générale (en termes de bien ou mal, plaisant ou déplaisant), soit d'une évaluation liée à une émotion spécifique. Dire d'un événement qu'il est scandaleux ou injuste mène le lecteur vers l'indignation ou la colère ; dire d'un spectacle qu'il est attristant ou affligeant invite à la tristesse et dire d'une action qu'elle est remarquable ou courageuse suggère qu'elle soit digne d'admiration. Par l'effet émotionnel, « vous faites vibrer la corde sensible de votre interlocuteur ; vous l'émouvez et quittez le champ du rationnel » (Nivoix et Lebreton, 2013 :99).

Concernant les agriculteurs, le locuteur les qualifie de « victimes » pour déclencher la pitié des interlocuteurs envers eux et pour leur faire accepter par la suite les mesures proposées en faveur de ces « victimes ». Par le biais de cette désignation, il cherche à rejeter toute procédure inutile : « Nos agriculteurs sont les premières victimes du dérèglement climatique. Ils subissent le gel, la sécheresse, les inondations ». D'ailleurs, le choix du verbe « subir » affirme qu'il s'agit d'une affaire pénible et contre leur gré. En d'autres termes, ils n'ont qu'à se résigner à ces effets climatiques désagréables. Le choix de cette catégorie, agriculteurs considérés comme des victimes, des personnes fragiles et vulnérables, suscite

de la compassion. Avoir une attitude passive envers cet état de fait inévitable et l'accepter sans se révolter renforcent le sentiment de pitié. Cette faiblesse et cette soumission exigent que le gouvernement les traite d'une indulgence particulière et d'une manière plus proche, plus efficace et plus protectrice : « Nous devons être aux côtés de nos agriculteurs », « chacun de nos concitoyens partage leur volonté de respirer, de se débarrasser des procédures inutiles, de voir leurs initiatives libérées de la bureaucratie ». Ainsi, les aider ou les soutenir à tous les niveaux constitue un enjeu vital au gouvernement. La mise en œuvre des solutions et des actions nécessaires sert donc à intensifier et à honorer la tâche sollicitée du gouvernement.

Attal mentionne explicitement la dimension émotionnelle de l'événement dans « car nos agriculteurs aspirent à la souveraineté. Ils s'indignent de la concurrence déloyale de ceux qui ne respectent pas les mêmes standards de qualité que nous. Ils aspirent à construire notre indépendance agricole et alimentaire. Ils ont raison ». Nous remarquons tout un lexique émotionnel comme « s'indignent, déloyale, aspirer, etc. ». Cet énoncé suscite un sentiment de triomphe et de fierté vers les agriculteurs français et en même temps il engendre un sentiment d'irritation et d'humiliation vis-à-vis des autres agriculteurs négligeant les critères de qualité. De même, l'indignation naît du fait qu'un principe de justice a été violé.

3.2.2.Traces d'un contre discours

A plusieurs reprises, le locuteur cherche à rabaisser ou à intimider ceux qui vont à l'encontre de sa politique. C'est là un « discours où la parole a une visée réfutative intense » (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 438). Autrement dit, le discours d'Attal permet un discours disqualifiant, attaquant les opposants tout en mettant « au service de cette visée pragmatique dominante [...] tout l'arsenal de ses procédés rhétoriques et argumentatifs » (Kerbrat-Orecchioni, 1980 : 13). Concernant la crise des paysans, au lieu de chercher des solutions efficaces, certains les sous-estiment et les disqualifient à l'aide des termes péjoratifs tels que : « pollueurs ou bourreaux ». Le fait de reprendre leurs termes est peu ou prou une critique et une attaque de leur attitude antipathétique envers les agriculteurs, désignés de victimes par Attal ; des victimes d'un dérèglement climatique et d'une compétition déloyale de ceux qui ne respectent pas les mêmes standards de qualité, selon les termes d'Attal. Ils les prennent pour des « boucs émissaires », des personnes sur lesquelles ils font retomber toutes les fautes. Ils veulent que cette classe endosse la responsabilité de tout et expie toute sorte de faute malgré leur innocence : « ce cri de colère de nos agriculteurs est aussi un appel à la reconnaissance, face à ceux qui les traitent de pollueurs ou de bourreaux, en font des boucs émissaires faciles et leur prêtent tous les maux ». Pourtant, d'après Attal, ils sont moins coupables que victimes et ils méritent un soin et un intérêt particuliers. Cette manière de présentation consiste à

dénoncer ce manque de cohérence chez l'adversaire, en mettant en regard ces désignations qui vont à l'encontre de la réalité. Le locuteur vise donc à invalider et à discréditer ces opposants.

Cette stratégie d'attaque est également claire dans « là encore, nos compatriotes se retrouvent dans cette volonté de reconnaissance. Ils refusent de se résigner au déclin que promettent les fatalistes et les oiseaux de mauvaise augure ». Cet énoncé met en scène deux types de personnes : celles qui sont actifs et accomplissent leur tâche malgré des conditions épineuses et refusent de s'y résigner et celles qui se contentent d'être des fatalistes ou des oiseaux de mauvaise augure. Le locuteur insiste à souligner la contradiction de l'image des agriculteurs soutenue par les adversaires et l'image réelle défendue, dans ce contexte, par lui. La présentation d'une image erronée des agriculteurs est en quelque sorte une offensive à l'adresse de ses adversaires pour les rendre peu crédibles et pour priver leurs arguments de toute validité. Cette version injuste de voir les choses impose une image caricaturale de la thèse adverse, ce qui facilite sa réfutation. Ces désignations négatives disqualifient les opposants. Ce qu' ils disent est considéré comme indigne et creux.

Attal anticipe sur le contre-discours. Il imagine que ses opposants adressent une critique à certains aspects de son plan de travail, surtout au niveau de son envergure, c'est pourquoi il se défend et insiste à affirmer qu' « Évidemment, ce que je propose ici n'est qu'un début ». Dans cet énoncé, la modalité épistémique,

situant l'action par rapport au certain, exprimée à travers l'adverbe « évidemment » renforce bien cette affirmation et l'impose à l'esprit. De même, la négation restrictive met le point sur cet état incontestable de commencement et sur la présence certaine des étapes postérieures. Cette technique est encore remarquable dans « Je veux le dire aussi clairement à ceux qui s'inquiètent ».

3.2.3. Désignations argumentatives

Les axiologies positives ou négatives ne constituent pas en soi un fait argumentatif mais elles préparent le terrain au déploiement de l'argumentation parce qu'elles montrent l'attitude du locuteur à l'égard d'un objet de discours. En général, «le langage est naturellement porteur de jugements évaluatifs»(Jackiewicz, 2014:3). L'évaluation axiologique «renvoie à l'ensemble des opérations et des marques par lesquelles l'énonciateur exprime un jugement de valeur de type bon/mauvais (souhaitable/regrettable...) ou une réaction affective empreinte d'une telle appréciation»(*Ibid.*). Pourtant, selon C.Kerbrat-Orecchioni, le discours évaluatif est difficile à cerner : «à la différence des termes objectifs, dont la classe dénotative a des contours relativement stables, celle des termes subjectifs est un ensemble flou»(2002 :80). Dans notre analyse, l'accent est plutôt mis sur le rôle intensifieur des lexèmes évaluatifs, surtout ceux qui dénotent des appréciations ou des dépréciations sur certaines attitudes et actions.

Dans « nous partons d'un bilan solide », nous constatons que le locuteur qualifie le bilan de « solide ». En effet, ce terme signifie ce qui résiste ou présente une consistance ferme et durable. Il y confère un trait de rigueur. Alors, il faut avoir confiance en ces bases sûres, impérissables, inébranlables et bien élaborées. Ce caractère assuré et indéfectible donne l'impression d'un travail bien établi et sérieux. Alors, ces stéréotypes influencent la réception d'un tel discours. Ils sont utilisés comme argument en faveur de sa politique. Ce choix s'oriente vers la conclusion qu'il va réussir grâce à un topos : « plus on travaille sérieusement et on a un plan solide et bien élaboré, plus on de chances de réussir ».

Le recours à l'expression « épée de Damoclès », qui se rapporte à une légende grecque, affirme à quel point la situation est constamment dangereuse et pénible : « La dette publique est une épée de Damoclès au-dessus de notre modèle social, au-dessus de la capacité à agir des jeunes générations ». L'option pour cette locution nominale souligne que le danger dû aux dettes est susceptible de se produire d'un instant à l'autre. Il s'agit donc d'une situation particulièrement menaçante, d'une catastrophe imminente et d'un péril constant. Ce qui aggrave la situation est que le danger plane non seulement sur les générations actuelles mais également sur les générations futures.

Le comparatif et le superlatif confèrent un rythme assez rapide à son projet « nous devons aller plus vite et plus fort », « nous pourrions faire mieux, plus vite ». Ces outils sont des preuves et des

garantis qu'il va accélérer les pas. C'est encore notable grâce à l'adverbe de manière *rapidement* : « Pour agir rapidement ». En fait, ce trait de ne pas se payer de mots transmet une certaine image favorable de soi-même. Attal s'attribue de l'image d'une personne qui refuse les discours vides et qui ne se contente pas de paroles creuses : « je ne me paie pas de mots : je sais que les soignants comme les patients attendent des actes, et avec le Gouvernement, je suis prêt à agir ». Au lieu de manipuler les beaux discours et de faire de fausses promesses, il opte pour l'action et l'engagement. Ce discours porteur d'évaluation, favorable « met en jeu *a minima* des interactions entre une *cible* évaluée, une *source* évaluatrice et un *contexte* d'évaluation. »(Jackiewicz, 2014:5).

Pourtant certains indices de menace se trouvent dans « Si ce n'est pas le cas, si les réponses sont toujours insuffisantes, je n'ai pas de tabou, et des obligations de garde pour les médecins libéraux pourraient être décidées ». Divers moyens accentuent cette tonalité de menace : la condition ou l'hypothèse réalisable et éventuelle exprimée à travers la conjonction si, reprise deux fois ; la modalité évaluative, négative, déclenchée à travers l'adjectif « insuffisantes » et le nom connoté « obligations ». Cependant, cet aspect de contrainte est atténué grâce à deux *adoucisseurs substitutifs*⁴. Ceux-ci signifient le « remplacement de l'expression menaçante par un équivalent qui l'est moins »(Kerbrat-Orecchioni, 2005 : 210). Concernant ces procédés substitutifs, nous remarquons d'une part, le

⁴ Notion proposée et développée par C. Kerbrat-Orecchioni (2005) *Le discours en interaction*, Paris :A .Colin, pp. 210-211.

désactualisateur temporel :le mode conditionnel « pourraient ». De l'autre, l'euphémisme qui se réalise à travers le choix du verbe « décider » à la place d'autres verbes tel qu' « imposer ». Ce verbe permet une certaine liberté. Le locuteur donne ainsi l'image de quelqu'un de rigueur et de courage, qui nomme les choses par leur nom. Il ose aborder tout sujet même celui qui passe habituellement sous silence et qui est susceptible de heurter. Il se montre investi d'une certaine puissance et cherche l'intérêt de la collectivité.

3.2.4. Vanter des valeurs suprêmes

L'argumentation par les valeurs sert à rassembler la communauté autour de valeurs partagées. Le recours à ce type de technique prend appui sur des lieux communs et des notions chères à l'interlocuteur. Il sert à accroître l'intensité de l'adhésion. Les valeurs sont considérées comme « des idéaux, des préférences qui prédisposent les individus à agir dans un sens déterminé. Elles appartiennent aux orientations profondes qui structurent les représentations et les actions d'un individu. » (Bréchon, 2003 : 13). Dans son discours, le locuteur fait valoir les valeurs du travail, de la sécurité et de la grandeur de la France. Ces valeurs sont fortement inscrites dans son discours. En effet, « elles fondent l'assertion d'une prise de position (...)les valeurs peuvent faire l'objet de procédés visant à les situer au sommet de l'échelle du désirable » (Doury, 2010 :3). D'ailleurs, « les valeurs sont des vecteurs d'émotions reconnus, tant par la communion qu'elles peuvent susciter que par les affects soulevés par leur transgression » (*Ibid.* :

6). Nous remarquons que les questions attachées aux valeurs revendiquent une forme d'évidence et agissent directement sur la sensibilité de l'interlocuteur. Elles sont également investies d'un effet immédiat et indiscutable. Elles rendent plus facile la prise de décision de ce plan d'action. Nous trouvons qu'il y a deux types de valeurs : les valeurs abstraites comme le patriotisme et les valeurs concrètes comme le travail.

3.2.4.1. Force et souveraineté de la France

Le locuteur chante la fierté et l'identité française. Celles - ci reviennent comme un refrain qui orchestre son discours. Il cherche à susciter un élan de patriotisme. Il a pour but de rassembler les interlocuteurs autour de la réaffirmation des valeurs communes : « une France plus forte, plus indépendante, plus souveraine », « agir, défendre notre identité et défendre la France », « je veux restaurer cette fierté française », « je veux porter notre souveraineté nationale et européenne. Construire une France plus juste et plus libre dans une Europe plus forte », « et que la France ait pleinement son destin en main », « c'est veiller à ce que tous les élèves respectent nos valeurs républicaines : la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité. C'est apprendre les paroles de la Marseillaise ».

3.2.4.2. La sécurité

A plusieurs reprises, le locuteur met en valeur et même exalte la sécurité de la France et des Français. Il met en lumière les

efforts déjà déployés ou qui seront déployés pour protéger l'ensemble des Français. Attal affirme et réaffirme ses priorités en matière de sécurité dans des énoncés tels que « Nous avons renforcé notre Etat régalien, avec des investissements sans précédent pour notre sécurité, notre Justice et nos Armées », « Nous devons veiller à la sécurité de tous, partout sur le territoire ». Il veut rassurer ceux qui vivent l'insécurité au quotidien et les trafics en tous genres « nous allons amplifier encore notre lutte contre la drogue, qui est la matrice de tous les vices ». Il parle sur un ton ferme en matière de lutte contre la délinquance « la délinquance mine la confiance dans le pacte républicain ». Tout cela justifie la prise de toutes les mesures nécessaires et l'installation de « 238 nouvelles brigades de gendarmerie ». Etre un sujet de proximité qui pourrait déclencher l'inquiétude de tout citoyen, la question sécuritaire exige l'engagement à lutter contre tout acte menaçant. Tout Français est donc invité à faire preuve de vigilance quant à ce sujet et à accepter les mesures proposées.

3.2.4.3. Le travail

Dans « le premier combat de mon Gouvernement, c'est le travail », nous constatons que le travail est assimilé au champ de bataille. En général, la métaphore consiste à « présenter une idée sous le signe d'une autre idée plus frappante ou plus connue par analogie ou ressemblance » (Fontanier, 2009 :99). Ici, le chômage est assimilé à un ennemi que le locuteur doit vaincre. Ainsi, il faut tout mettre en place pour le faire disparaître. C'est comme si le

locuteur voulait dire qu'il fallait la guerre pour créer des postes de travail et pour lutter contre l'inactivité. Cette image contribue à montrer qu'il s'agit d'un engagement sans limites. La métaphore possède donc une orientation argumentative. En effet, G. Kleiber, accordant beaucoup d'attention à la part argumentative qui relève de la métaphore, affirme « la quote-part argumentative qu'apporte la métaphore à cette argumentativité inhérente qui leur est attribuée » (2021: 55). Le pouvoir argumentatif réside dans le fait que cette image repose sur un topos, à savoir dans le combat il faut toujours des efforts pour gagner.

A part le fait de placer le travail en priorité, deuxième objectif, nous remarquons encore une présentation imagée du travail : « notre deuxième objectif, c'est de déverrouiller le travail » grâce à l'usage du verbe « déverrouiller ». Le travail est assimilé à quelqu'un enfermé par un dispositif complexe et qu'il faut libérer. Cette assimilation fait valoir l'effort exigé et les difficultés envisagées afin d'accomplir un acte de mobilisation. Autrement, ce fait dicte une ribambelle de compétences. Cette image souligne que le déverrouillage existe à plusieurs niveaux : concret, émotionnel, etc. Afin d'insister sur la valeur du travail et sur l'intérêt qui y est porté, le locuteur se sert d'une pléthore de modalité déontique. Celle-ci situe l'action par rapport au devoir : « Nous devons faire preuve d'audace et d'ambition, inciter toujours plus à la reprise du travail », « L'équilibre vie personnelle – vie professionnelle, la question des horaires, des méthodes de management ou du télétravail sont autant

de défis auxquels nous devons répondre ». Le verbe modal « devoir » met le point sur la nécessité de l'adaptation du travail aux attentes et aux aspirations de tous les Français.

L'intérêt accordé au travail le pousse à avoir toujours la volonté de lutter contre la bureaucratisation et de considérer la simplification de procédures et de règles comme un enjeu majeur. Afin de motiver son interlocuteur et d'affirmer l'importance d'une réforme du droit du travail et la nécessité d'une débureaucratisation, il énonce « Nous avons beaucoup avancé avec la loi industrie verte. Mais il faut aller plus loin, car il n'est pas normal, par exemple, que l'implantation d'un projet industriel prenne deux fois plus de temps en France qu'en Allemagne ». Dans cet énoncé, divers outils langagiers sont mis en place :

- La formule impersonnelle « il faut » qui fait appel à la notion d'obligation. Autrement dit, il est nécessaire que la débureaucratisation touche tous les secteurs ;
- Avancer un autre exemple, celui de l'Allemagne. En fait, l'argument par un exemple, notamment, concurrent, est «perçu comme pratique, efficace et souvent plus spontané que réfléchi » »(Breton, 2003:106). Il consiste à « chercher un élément étranger à l'opinion proposée, que l'on va mettre en rapport avec elle » (*Ibid.*)
- Le connecteur *mais* qui introduit une conclusion qui va à l'encontre de celle dégagée à travers l'énoncé précédent :

E1 : Nous avons beaucoup avancé avec la loi industrie verte

La conclusion tirée est qu'il y a un progrès. C'est plutôt une conclusion positive suggérée à travers l'adverbe « beaucoup » et le choix du verbe « avancer ».

E 2 : Mais il faut aller plus loin

La conclusion tirée est que les efforts déployés ne sont pas suffisants, il en faut plus.

3.2.4.4. Qualité de vie

Le locuteur défend l'idée que tout le monde doit accéder à un logement parce que sans logement, il n'y a rien : « le logement, c'est une des matrices de notre société. C'est la voie ouverte à une vie digne ». C'est pourquoi la lutte contre les copropriétés dégradées se présente en tant que devoir. Il insiste à faire mieux pour rendre le rythme de vie plus facile et plus rapide : « Tous les sujets sont sur la table pour simplifier, accélérer et faciliter la vie des Français ».

Pourtant, nous remarquons certains indices de la *stratégie de temporisation*⁵ concernant les mesures prises. Cette stratégie fait partie des stratégies argumentatives utilisées surtout dans le domaine de l'action politique, proposées par J. Bentham (stratégie d'autorité,

⁵ Cf. M. DOURY (2021) *Argumentation, Analyser textes et discours*, Paris : Armand Colin.

stratégies alarmistes, stratégies de temporisation et stratégie jetant le trouble et la confusion). Ceci est notable dans « 18 départements étaient concernés. Ils seront 47 le mois prochain. Et nous généraliserons ce dispositif à l'ensemble du territoire, dès le 1er janvier 2025 », « Nous y créerons 30 000 nouveaux logements d'ici 3 ans ». Le locuteur rapporte les faits entrepris en jouant sur le facteur temporel. L'usage de la forme passive renforce l'intention de ne pas mettre en vigueur ces mesures.

4. Eléments lexico syntaxiques

4.1. Le choix du pronom personnel

Le choix du pronom personnel dépend des paramètres de la situation interactionnelle : finalité et visée de l'échange, identité des interlocuteurs et relation interpersonnelle souhaitée. L'usage d'un tel pronom a pour but de mettre en évidence un certain type de rapports. Il fait manifester soit la subjectivité soit l'objectivité, soit la proximité soit la distance. Il « permet aussi de considérer l'énonciation comme une combinatoire d'égocentration et d'allocation » (Portine, 2001 :1). Le pronom précise le degré de subjectivité et d'objectivation du locuteur. Cependant, le recours à un tel pronom pourrait comporter certaine ambiguïté qui rend difficile sa reconnaissance et son interprétation immédiates ou le traiter différemment selon le contexte. Dans la sphère discursive, le locuteur choisit de désigner son interlocuteur d'une manière à l'intégrer ou contrairement à l'exclure de l'acte de communication.

Le pronom avec lequel le locuteur engage son discours constitue une stratégie discursive et argumentative qui passe sous silence ou contrairement met en lumière tel ou tel aspect du réel ; par exemple le pronom *nous* permet de désigner un ensemble infini de réalisations tandis que le pronom *je* exprime de plus en plus sa forte volonté de s'engager à faire, de réaliser un acte de promesse ou simplement de se mettre en scène dans son discours. En gros, le pronom diffère d'une séquence à l'autre selon le cadre et les motivations de celui qui parle. Par l'utilisation d'un tel pronom, le locuteur cherche à avoir l'approbation ou la désapprobation de l'interlocuteur vis-à-vis des propositions variées. Nous allons examiner l'usage et le taux d'occurrence des pronoms je-nous-vous, dans leur fonctionnement déictique.

Nous remarquons que le locuteur opte pour le *je* lorsqu'il s'agit d'un acte de promesse à tenir. En effet, l'association *je+ verbe engager* lui permet de prendre publiquement une certaine prise de position et d'assumer sa part de responsabilité. Cette combinaison assure une sorte d'obligation morale envers la patrie et ses causes. Autrement dit, il prend en charge toute proposition présentée ultérieurement. Le procès d'engagement se donne comme caution d'un contrat, d'une convention entre lui et ses interlocuteurs : « m'engager à travailler avec le Sénat, sur tous les textes et dans toutes les circonstances(...)Je m'engage à avancer à l'écoute de nos élus et de nos territoires(...)Je m'engage, enfin, à agir toujours pour le bon sens et la simplification ». Toutes ces actions en vue d'une

cause bien précise et consentie librement créent une obligation contraignante à les accomplir. La première personne du singulier lui permet d'assumer complètement la responsabilité de ce qu'il dit et d'établir un contact plus personnel avec ses interlocuteurs. Il assure également une volonté de dialogue : la dyade je-tu/vous. Cet emploi assez important donne l'image de quelqu'un qui a confiance en lui-même et reflète une attitude de transparence. Dans la plupart des cas, ce pronom est accompagné d'un verbe modalisateur comme dans les exemples suivants : « Alors que j'évoque le défi des services publics, je pense bien entendu à nos territoires d'Outre-mer. », « Si je parle des élèves de nos écoles, je veux aussi avoir un mot pour les étudiantes et les étudiants de notre pays. », « Je sais que c'est un sujet pour lequel beaucoup se sont engagés sur ces bancs. ».

Le taux de fréquence de « nous » est remarquable : « nous agissons autour de trois piliers : désmiscardiser, déverrouiller, débureaucratiser », «Aussi, dès le prochain budget, nous prendrons les mesures nécessaires pour en finir avec ce système », « Aussi, nous tiendrons l'engagement du Président de la République de baisser leurs impôts de 2 milliards d'euros », « Pour les indépendants, nous poursuivons la réforme de l'assiette sociale, pour permettre à des millions d'artisans, de commerçants, d'agriculteurs et de professions libérales de payer moins pour gagner plus de droits, notamment à la retraite », « nous maintiendrons évidemment une exigence d'un nombre minimal de logements très sociaux », « Nous y travaillerons », « nous engagerons une nouvelle

étape de la réforme du droit du travail », « nous y travaillerons ensemble en vue du prochain PLF. ». Par ce procédé, le locuteur cherche à s'aligner sur ses interlocuteurs, les influencer et les mener à pénétrer dans son univers, à la fois politique et discursif, pour qu'ils y soient retenus et de sorte qu'ils ne puissent pas en sortir facilement. Nous constatons que le pronom *nous* est accompagné des verbes dénotant l'action et l'engagement. Ce pronom prédominant permet au locuteur de rallier à l'interlocuteur et de présenter son plan d'action comme le résultat de tout un travail collectif c'est pourquoi le *nous* est davantage utilisé lorsqu'il est question des réalisations déjà faites ou celles qu'il compte effectuer. Ainsi, l'interlocuteur n'a qu'à accepter de plein gré ce plan.

La première personne du pluriel montre que le locuteur parle au nom du groupe ou de l'intérêt général, pour ainsi dire que ce ne sont pas ses propres idées mais ce sont celles des interlocuteurs. Ces derniers vont les adopter puisqu'elles sont les siennes. C'est comme s'il disait tout haut ce que le public pense tout bas, il fait donc semblent de présenter l'opinion générale. Alors, nous assistons à une sorte de synchronisation ; Attal se situe au même rang que tous les Français. Ils s'assemblent et ils partagent le même terrain. Autrement dit, se rapprocher de son interlocuteur contribue à assurer une sphère qui le pousse à accepter les mesures et les propositions suggérées par lui. Se ressembler signifie se comprendre et s'entendre facilement. Il communique plus fort le proverbe: l'union fait la force. Un *nous* se référant à tous les Français est exploité en sa

faveur. Le locuteur désire donc obliger son interlocuteur à se positionner favorablement à sa ligne d'action ou dans le sens souhaité par G. Attal. Cependant, ce pronom l'aide à s'effacer et se dissimuler derrière la collectivité.

Quant au « vous », ses occurrences sont présentes, de manière très inégale, d'un taux inférieur par rapport aux deux autres pronoms. Il permet de reconnaître et de valoriser son interlocuteur tout en mettant en avant ses traits, ses aspirations, ses qualités et ses efforts. Ce pronom contribue également à rappeler certains faits auprès de ses interlocuteurs. L'intérêt porté à la deuxième personne du pluriel encourage l'interlocuteur à avoir envie de poursuivre le discours et le rend très motivé.

Le locuteur se fonde dans un *nous*. La prédominance de la première personne du pluriel indique une orientation vers une argumentation par des besoins et des valeurs communs et confère une allure héroïque à son discours. Cette union est en quelque sorte une stigmatisation de l'adversaire qui est à l'écart de tout effort. Ce dernier se trouve donc discrédité et marginalisé par ce jeu pronominal. Pour le *je*, il marque un engagement plus intense. Concernant le *vous*, il montre un certain respect envers ses interlocuteurs, il est considéré comme une invitation à penser la complexité de la situation actuelle et à réclamer des changements dans plusieurs secteurs. Le pronom exerce un pouvoir sur autrui et garantit son adhésion. C'est un moyen efficace visant l'influence et la réaction de l'interlocuteur grâce à la fréquence des verbes d'action

à valeur performative. Il assure une cohérence, voire une harmonie au niveau de la politique ainsi qu'au niveau des idées et des valeurs partagées.

4.2. Anaphore

Répéter sert généralement à capter l'attention de l'interlocuteur, à mettre en valeur certains termes ou notions et à affirmer que l'objet dont il est question jouit d'une grande importance. De même, ce procédé contribue à gagner la confiance ; répéter la même chose veut dire qu'on est honnête, qu'on ne ment pas. Il permet également de valider ce qui est dit et d'approfondir certaines idées : « un acte que l'on répète est plus engageant qu'un acte qu'on ne réalise qu'une seule fois » (Nivoux et Lebreton, 2013 :133). Dans « le Sénat est la chambre de la réflexion et du long-terme. C'est la chambre du débat d'idées et de la construction de compromis. C'est la chambre du respect de nos Institutions comme des convictions » concernant le premier et le deuxième énoncés, il s'agit d'une progression à thème linéaire, c'est -à- dire le rhème du premier énoncé « la chambre de la réflexion et du long-terme », une fois identifié, devient le thème, c'est-à-dire l'élément déjà acquis pour le deuxième. Nous constatons que le deuxième et le troisième énoncés s'enchaînent l'un à l'autre tout en intégrant des informations nouvelles. En d'autres termes, pour ces deux énoncés successifs, le locuteur part du même thème « c'est la chambre » en développant des rhèmes différents. Dès que l'interlocuteur admet et reconnaît la définition proposée par lui du Sénat en tant

que « chambre... », le locuteur, pour un souci de cohérence, continue en avançant des aspects nouveaux. Ceux-ci sont en faveur du rôle du Sénat : source d'idées, de réflexions, de discussions et de compromis. Cette appréciation éveille en eux toute émotion positive. D'ailleurs, cette évaluation axiologique sert à gagner leurs confiance et reconnaissance et à garantir un sens de compromis.

Cette technique de répétition est encore notable dans « dans une période de crise, dans une période où les événements se multiplient et les défis s'additionnent, nous avons besoin du Sénat. Besoin de sa capacité à incarner à la fois la hauteur de vue et la proximité avec les Français. ». Nous remarquons la répétition rythmique de « dans une période » et encore la reprise du terme « besoin » qui permet de tracer des caractéristiques urgentes, surtout au niveau des défis. D'ailleurs, il s'agit des phrases assez courtes à tel point que l'interlocuteur n'a pas du mal à les suivre ; ce qui le laisse impressionné. Le locuteur garde le même terme et éveille en lui toutes les émotions attachées à une telle crise.

L'anaphore lexicale assure une relation de cause à effet. Autrement dit, les traits de cette période exige le besoin de concilier entre hauteur/proximité. Dans cet extrait, à part le fait de présenter les idées de manière logique et cohérente, la répétition confère un aspect de vérité à ce qui est énoncé. En effet, affirmer une chose, la réaffirmer plusieurs fois sert à la rendre réelle et à prouver sa véracité. En outre, la reprise de certains termes ou expressions rend

les interlocuteurs conscients du message que le locuteur est en train de véhiculer et l'imprime dans leur mémoire.

Le locuteur, évoquant les effets négatifs de la bureaucratisation, a recours à une anaphore à rythme ternaire de *trop de*: « : il y a trop de règles, trop de normes, trop de procédures qui les briment et parfois brisent leurs initiatives. ». Ce procédé ne vise qu'à intensifier cet effet parce que les trois termes dont il est question sont à peu près des synonymes. Ce pléonasm reflète un sentiment de lourdeur face à ce phénomène. Les citoyens doivent subir une série d'épreuves inutiles et de vexations insupportables. Cette expérience traumatisante, le plus souvent, les inflige et les contraint à des mesures rigoureuses. L'usage de *trop* indique qu'il y a un excès plus qu'il en faut et que ces règles dépassent les limites. En plus, le choix des deux verbes brimer et briser qui ont un sens proche, souligne que la bureaucratisation tue et vainc toute initiative et rend les citoyens accablés et démoralisés. Cette atmosphère défavorable l'oblige donc à appeler à l'attitude inverse, visant plutôt à encourager et à consolider et non pas à interrompre le déroulement de l'action.

Cherchant le bien-être des élèves, le locuteur se met à répéter l'adjectif « fier » : « Je suis fier d'avoir lancé une nouvelle stratégie contre le harcèlement. Fier, notamment, que ce soit désormais à l'élève harceleur de quitter l'établissement et non plus l'inverse » Cette répétition affirme à quel point il est satisfait des mesures prises contre le harcèlement. Celles-ci constituent un défi.

Elles montrent également qu'il continuera à agir pour les élèves, surtout ceux qui sont le plus en difficulté.

Conclusion

Dans cette étude, il s'agit d'un discours où cohabitent avec rigueur la confiance, le respect, l'écoute, et la valorisation de certaines idées. Les techniques d'influence sont très puissantes. Grâce à tous ces moyens déjà analysés, G. Attal parvient à gagner le public à ses côtés, à assurer sa crédibilité et son charisme, à toucher la raison et le cœur de l'interlocuteur et à faire passer son message. Il réussit également son entrée en scène. Il s'agit à la fois du pouvoir d'influence et de l'influence du pouvoir. Le locuteur stimule et dynamise sa crédibilité à l'aide de divers outils. Très souvent, il joue sur ce qui le réunit à ses interlocuteurs. Il touche son interlocuteur en renforçant la relation et en s'appuyant sur l'affect. Attal aspire à entraîner le destinataire dans une direction bien précise. Il présente la réalité sous un certain éclairage. Ce qui inspire donc confiance et crédibilité. Pourtant, il met en doute la fiabilité des opposants.

Le discours s'appuie sur la stratégie d'intimidation des opposants et joue également sur la peur d'une conséquence néfaste pour faire accepter une conclusion ou une ligne d'action proposée par Attal. C'est une prise de parole à tonalité à la fois pragmatique et territoriale. C'est une forme d'argumentation irrévocable : déclencher la pitié pour faire adopter certaines mesures. Les

précisions données sur la souffrance et la résistance des agriculteurs sont susceptibles de faire naître chez l'interlocuteur deux types d'émotions : la compassion et la pitié d'une part et l'admiration de l'autre part vu l'endurance, le courage et la force qu'ils affichent. Les problèmes climatiques se présentent comme une circonstance aggravante. Cependant, l'attitude grossière des opposants au regard des agriculteurs suscite et même accentue l'écœurement chez le récepteur. C'est un comportement condamnable qui humilie les opposants et les situe publiquement à un niveau inférieur. Ceux-ci refusent de prendre part à l'action sociale et se contentent de critiquer. C'est ainsi qu'ils sont négativement désignés.

Le Premier ministre augmente la méfiance ressentie envers son opposant. Pourtant, il construit de lui-même une image positive susceptible de renforcer les chances de réussite de son projet. Par des facteurs telles que la légitimité et la crédibilité, il met l'interlocuteur dans une disposition en sa faveur et établit une relation de confiance avec lui. Attal s'appuie sur divers éléments capables de produire un effet de réel, des éléments précis et faciles à certifier. Les données chiffrées constituent une sorte de garantie. Elles servent à justifier et à crédibiliser la priorité accordée à certaines professions et classes sociales. De temps en temps, il insiste à renforcer sa crédibilité et sa légitimité par l'énumération de quelques réalisations et références dans divers domaines. Communiquer sur ce que le gouvernement a fait aide à renforcer sa crédibilité. Les traits ou plutôt les exigences de son gouvernement reflètent par ricochet une

image de soi sérieuse et pratique. Son discours aborde l'ordre via des mesures de sanction qui ciblent les délinquants. A plusieurs reprises, Attal joue sur la proximité qui l'unit aux sénateurs, rappelant également son engagement politique local en tant que conseiller municipal et celui de plusieurs de ses ministres et rendant hommage aux élus locaux.

Son discours se caractérise par un vocabulaire émotionnel et imagé. Attal aspire à mieux maintenir sa légitimité et à créer de l'espoir chez tous les citoyens à l'aide des promesses. Il ne veut pas les heurter. C'est un discours à la fois performatif et émotionnel. Le locuteur y construit une image capable de sauvegarder son statut. C'est un discours qui s'adapte à son auditoire, offrant des stratégies programmées à un effet d'influence. Ceci ne l'empêche pas de valoriser l'ordre et l'autorité et de conférer de la force à son discours. C'est là le reflet d'une domination. Pourtant, l'appel aux émotions, la prédominance du pronom *nous* et l'intérêt porté à certaines classes sociales atténuent cet effet de domination et assignent au locuteur une position humanitaire. Le recours à des dates référentielles et des pourcentages suggèrent la neutralité. En somme, par ce biais, il réussit à proliférer un discours à des allures d'un discours scientifique. En vertu de cette pratique discursive, il présente utilement les axes de sa politique d'une manière suivie et bilatérale à l'aide des différentes formules d'interpellation de son auditoire.

Attal manifeste une forte volonté de communiquer son message. Dès le début de son discours, il cherche à donner une bonne impression, à se synchroniser sur son interlocuteur. Ce qui rend ce dernier disponible mentalement et émotionnellement à l'écouter. Les premiers mots contribuent à développer et à poursuivre la suite du discours. Maintes techniques visent à montrer que le locuteur s'intéresse à son interlocuteur, le met en valeur et donne du poids à ses besoins, ses motivations et ses sentiments. Il adapte le discours à son interlocuteur et choisit ses mots tout en partageant ou en faisant semblant de partager les mêmes émotions. Bref, l'influence de son discours se construit grâce à l'interaction et à l'harmonie de différentes composantes du discours. Celles-ci se proposent comme un ensemble inséparable. Cette étude pourrait, avec intérêt, être poursuivie avec une analyse de la communication non-verbale de G. Attal et de l'inséparabilité entre le corps, la voix et la parole.

Bibliographie

Corpus

Discours de M. Gabriel ATTAL, Premier ministre, *Déclaration de politique générale*, Sénat, Mercredi 31 janvier 2024, disponible sur <https://www.vie-publique.fr/discours/292847-declaration-de-politique-generale-gabriel-attal-30012024>, consulté le 7/7/2024

Ouvrages et articles

Achard-Bayle G.(2011) « Figement, idiomaticité et matrices lexicales », in J.C. Anscombe et S. Mejri (éds), *Le figement linguistique : la parole entravée*, Paris, Champion, pp. 17-40

Amossy R. (2012) *L'argumentation dans le discours*, Paris : Armand Colin.

Bréchon P.(2003) *Les valeurs des Français*, Paris : Armand Colin.

Breton P. (2000)*La Parole manipulée*, Paris, La Découverte.

(2003) *L'argumentation dans la communication*, Paris : La Découverte

Butler J.(2004) *Le pouvoir des mots : politique du performatif*, Paris : Éditions Amsterdam

Carbou G. (2014) *Le langage manipulateur*. DOI: [10.4000/books.apu.14078](https://doi.org/10.4000/books.apu.14078), consulté le 30/8/2024

Charaudeau P.(2005) *Le Discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert,.

(2007)« De l'Argumentation entre les visées d'influence de la situation de communication », in *Argumentation, Manipulation, Persuasion*, Paris, L'Harmattan, disponible sur le site de Patrick Charaudeau – Livres, articles, publications. URL : <http://www.patrick-charaudeau.com/De-l-argumentation-entre-les.html>, consulté le 20/7/2024

(2011) « Réflexions pour l'analyse du discours populiste », *Mots. Les langages du politique*, n° 97, pp.101-116

(2013) *La conquête du pouvoir. Opinion, Persuasion, Valeurs*, Paris : L'Harmattan

(2015) « Le charisme comme condition du leadership politique », *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [En ligne], consulté le 03 septembre 2024. URL : <http://journals.openedition.org/rfsic/1597> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rfsic.1597>

(2023)« Comment le langage se noue à l'action dans un modèle sociocommunicationnel du discours. De l'action au pouvoir » in *Cahiers de linguistique française* n°26, Les modèles du discours face au concept d'action, Actes du 9ème colloque de Pragmatique de Genève et colloque Charles Bally, Université de Genève, Genève

Charaudeau, P. et Maingueneau, D. (éds), (2002) *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Éditions du Seuil

D'almeida F. (2005) *La Manipulation*, Paris :PUF.

Doury M. « Un cimetière et des avions” : argumentation et valeurs dans le courrier des lecteurs d'un journal local », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 5 | 2010, mis en ligne le 20 octobre 2010, consulté le 23 septembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/aad/1003> ; DOI : 10.4000/ aad.1003, consulté le 5/9/2024

(2021) *Argumentation, Analyser textes et discours*, Paris : Armand Colin.

Doury M. & Plantin C. (2015) Une approche langagière et interactionnelle de l'argumentation. *Argumentation et analyse du discours*. DOI: [10.4000/aad.2006](https://doi.org/10.4000/aad.2006), consulté le 1/9/2024

Dumarest D.et Morsel M. (2005) *Le chemin des mots*, Presses Universitaires de Grenoble

Fontanier P. (2009)*Les figures du discours*, Paris : Flammarion.

Gosselin L.(2010)*Les modalités en français*, Amsterdam / New York : Rodopi.

Jackiewicz A. (2014) « Études sur l'évaluation axiologique : présentation » in *Langue française*, n. 184, pp.3-14.

Kerbrat-Orecchioni C.(1980) « La polémique et ses définitions », in Gelas, N. et Kerbrat-Orecchioni, C. (éds.), *Le Discours polémique*, Presses Universitaires de Lyon, Lyon, pp. 3-40.

(2002) *L'énonciation*, Paris : Armand Colin.

(2005) *Le discours en interaction*, Paris : Armand Colin

Kleiber G. (2021)« Métaphore et argumentations : le cas des proverbes », in Isabelle Leblic & Bertrand Masquelier (éds) *Énonciation métaphorique et iconicité en contexte*, Lacito-Publications, *Anthropologie linguistique et sociale de la parole 1*, pp.55-82

Kouklia C. (2016) Approches méthodologiques pour l'étude de la parole expressive en politique : *TIPA. Travaux interdisciplinaires sur la parole et le langage*. DOI: [10.4000/tipa.1690](https://doi.org/10.4000/tipa.1690), consulté le 7/7/2024

Maingueneau D.(1984) *Genèses du discours*, Liège : Mardage

Mougin S. (2013) « Métaphores conceptuelles ou protosémantismes ? À propos de deux métaphores relatives à la parole », *Le Français moderne* 1, pp. 108-121.

Nivoix M. et Lebreton P.(2013) *L'art de convaincre: du bon usage des techniques d'influence*, Paris : Eyrolles

Perelman C. et Olbrechts- Tyteca (2008) *Traité de l'argumentation : la nouvelle rhétorique*, Bruxelles : Éd. de l'Université de Bruxelles

Plantin C. (2005) *L'Argumentation*, Paris : PUF

Portine H.(2001) « Repérages énonciatifs et pronoms personnels ». *Apprentissage, développement et significations*, édité par Jean-Paul Bernié, Presses Universitaires de Bordeaux, <https://doi.org/10.4000/books.pub.48610>, consulté le 30/10/2024

Robrieux J. (2007) *Rhétorique et argumentation*, Paris : A. Colin.

Vernier M. et Monceaux L.(2010) « Enrichissement d'un lexique de termes subjectifs à partir de tests sémantiques » in *TAL* 51(1), pp.125-149.

Yvert-Hamon S.(2015)« L'emploi des pronoms je, nous et vous dans le discours de controverse religieuse en France après les guerres de religion » in *Studii de lingvistică* 5, pp.129 – 154

تقنيات التأثير في موقف تفاعلي : خطاب غابرييل أتال رئيس الوزراء الفرنسي نموذجاً

ملخص

تهتم هذه الدراسة بتحليل الحجج المختلفة و تسعى الي الفهم الكامل للسمات الخاصة لخطاب أتال، رئيس الوزراء الفرنسي ، الخطاب الذي ألقاه في ٣١ يناير ٢٠٢٤ معلنا سياسته أمام مجلس الشيوخ. ينصب اهتمامنا على البعد الحجاجي لبعض أدوات اللغة مثل الضمير الشخصي وتكرار بعض المفردات والتعبيرات. نحاول تحديد التقنيات التي يستخدمها المتحدث عندما يكون بمواجهة مثل هذا الموقف. كيف يتمكن المتحدث من فرض حقائق معينة على محاوريه ووضع الأمور التي تهم المواطنين عموماً في المقدمة، وكيف تثبت شرعية المتحدث ومصداقيته حيث يمثل ضرورة لنجاح الاقتناع ، وكيف يضمن التفاعل إمكانية قوية للتأثير. كيف يؤثر كونه وزيراً سابقاً على جدوي الخطاب. ندرس آثار الخطاب التوجيهي والخطاب المضاد والإمكانات الجدلية لبعض المسميات التقييمية. ويبدو من الضروري بالنسبة لنا أن نتناول الخطة العقلانية وكذلك تلك التي تعتمد على العاطفة لسياسته. إن التأثير الجدلي للإشادة بالقيم العليا لفرنسا، وهي في هذه الحالة السيادة والنشاط والعمل، يلفت انتباهنا. ويبين التحليل أن الخصائص الخطابية تساهم بشكل مباشر وبقوة في طريقة استقباله وأن العلاقة المزدوجة، الأفقية والرأسية، بينه وبين الجمهور تحقق مستوي أفضل من الاقتناع. لدى أتال طريقة معبرة في الكلام: تعبيرات مبنية على الأساطير اليونانية وكذلك التعبيرات التصويرية. ومع ذلك، فإن الأرقام والنسب المئوية هي وسيلة ملموسة للتحدث. تساعد الصورة الذاتية له على تقوية قوة تأثيره. ويستند هذا على العاطفة وكذلك العقل.

الكلمات المفتاحية: الخطاب – قوة التأثير – الشرعية والمصدقية -التفاعل